



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-sixième session**

Genève, 17-19 juin 2015

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail, évaluation biennale et plan de travail****Programme de travail et évaluation biennale****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Comme suite à la décision du Comité des transports intérieurs de réexaminer son programme de travail tous les deux ans, le prochain examen devant avoir lieu en 2016 (ECE/TRANS/200, par. 120), le Groupe de travail est prié de passer en revue et d'adopter son programme de travail pour 2016-2017, ainsi que les critères pertinents en vue de l'évaluation biennale. Le présent document est soumis conformément aux activités et résultats escomptés dans le module 13: Statistiques des transports, paragraphe 13.1, du programme de travail pour 2014-2015 (ECE/TRANS/240, par. 100, ECE/TRANS/2014/23) adopté par le Comité le 27 février 2014.

2. On trouvera ci-après le projet de programme de travail pour 2016-2017 et les paramètres pertinents pour son évaluation biennale.

**II. Programme de travail pour 2016-2017****A. Introduction**

3. Le présent document expose le projet de programme de travail pour 2016-2017 correspondant au sous-programme «Statistiques et informations sur les transports» du Comité des transports intérieurs. Le Groupe de travail des statistiques des transports est invité à examiner ce programme en vue de son adoption à sa session en cours. Le programme sera ensuite soumis au Comité des transports intérieurs et au Comité



exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation officielle. Le Groupe de travail et le Comité des transports intérieurs auront la possibilité d'aménager le programme au cours de l'exercice biennal, ce dont il sera éventuellement rendu compte dans un document distinct.

4. Le projet de programme de travail, qui est conçu selon une approche axée sur les résultats, indique pour chaque module d'activités une réalisation escomptée et une liste de produits/activités proposés pour 2016-2017 et devant contribuer à l'obtention des résultats escomptés.

5. Le regroupement des activités en modules est identique à celui utilisé par le Comité des transports intérieurs pour l'évaluation biennale des résultats de son sous-programme.

6. Les modules d'activités ci-après constituent le sous-programme de la CEE relatif aux transports (ECE/TRANS/2014/23):

*Numéro  
de module*

*Sous-programme 2: Transports*

- |     |  |
|-----|--|
| 1.  | Coordination générale (Comité des transports intérieurs et Bureau du Comité)   |
| 2.  | Tendances et économie des transports (y compris les liaisons de transport Europe-Asie)                                     |
| 3.  | Harmonisation des Règlements concernant les véhicules, changements climatiques et systèmes de transport intelligents (STI) |
| 4.  | Transport ferroviaire (Projet de chemin de fer transeuropéen (TER))  |
| 5.  | Transport par voie navigable   |
| 6.  | Transport intermodal et logistique   |
| 7.  | Problèmes douaniers intéressant les transports   |
| 8.  | Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)  |
| 9.  | Transport des marchandises dangereuses (CEE)   |
| 10. | Transport des marchandises dangereuses (Conseil économique et social)  |
| 11. | Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) (Conseil économique et social)    |
| 12. | Transport des denrées périssables  |
| 13. | Statistiques des transports  |
| 14. | Transport routier et Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)   |
| 15. | Sécurité de la circulation routière  |

7. En outre, les produits/activités mentionnés dans le présent document correspondent au budget-programme de la CEE proposé pour 2014-2015 et sont au besoin complétés par des éléments additionnels de façon à tenir compte des évolutions et besoins plus récents des États membres de la CEE. Pour plus de facilité, la mention «Additionnel(le)» est associée à ces nouveaux produits/activités.

8. Les produits/activités ont été regroupés par module d'activités selon les grandes catégories suivantes: a) réunions et documents correspondants; b) publications et autres supports d'information; c) coopération technique, y compris les séminaires, ateliers, stages de formation et services de conseils.

9. Les indicateurs de succès pertinents ainsi que les données de référence et les objectifs en fonction desquels les résultats seront évalués sont présentés dans la section III du présent document.

10. Le présent document est fondé sur le programme de travail pour 2014-2015 tel qu'il a été adopté en 2014 par le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/2014/23).

## B. Objectif et stratégie

11. Le sous-programme de la CEE relatif aux transports a pour but de faciliter les mouvements internationaux de personnes et de marchandises par les moyens de transport terrestres et de porter la sûreté, la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique et la sécurité des transports à des niveaux qui contribuent véritablement au développement durable.

12. Le sous-programme relève de la Division des transports.

## C. Produits/activités pour l'exercice biennal 2016-2017

### Sous-programme 2 – Transports

#### Module 13: Statistiques des transports

##### *Présentation du module (facultative)*

##### *Réalisation escomptée*

Collecte et compilation de statistiques sur les transports, y compris de données sur la circulation routière, les accidents de la route et les transports ferroviaires. Établissement et tenue de la base de données en ligne de la CEE concernant les statistiques sur les transports afin de disposer de statistiques fiables, pertinentes, actualisées et d'utilisation facile.

Accroissement du volume et de la portée des statistiques disponibles sur les transports

Mise au point de méthodes appropriées et communes et d'une terminologie pour l'harmonisation des statistiques, en vue aussi de définir des indicateurs de transports durables. Il s'agit notamment de méthodes de collecte et de compilation de statistiques sur les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable et par conduite, et sur le transport combiné, ainsi que sur les accidents de la route, en collaboration et en coordination avec d'autres organes de la CEE et les organisations internationales compétentes, afin d'encourager la production de statistiques complètes, actualisées et fiables, pour la planification et l'analyse de transports durables, et d'améliorer la comparabilité internationale des statistiques sur les transports.

Collecte et compilation de statistiques sur les transports, y compris Principales tâches de la Division des transports:

- Assurer le secrétariat du Groupe de travail des statistiques des transports et de son équipe d'experts
- Tenir une base de données en ligne contenant des statistiques sur les transports terrestres
- Représenter la CEE au sein du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports
- Coordonner la compilation et la diffusion des données pour les recensements 2015 de la circulation sur les routes et sur les lignes ferroviaires E
- Fournir un appui technique aux fins de la coopération technique et du renforcement des capacités relatives aux statistiques sur les transports.

**Produits/activités***a) Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants*

15.1 Groupe de travail des statistiques des transports (soixante-septième session, 2016)

*Documentation:*

Rapport de la session annuelle du Groupe de travail. Documents sur l'évolution méthodologique et l'harmonisation des statistiques des transports, sur les activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (Eurostat, Forum international des transports et CEE), sur les recensements 2015 de la circulation sur les routes et sur les lignes ferroviaires E et sur la mise en œuvre du document d'orientation de la CEE sur la collecte et la diffusion des statistiques sur les transports.

15.2 Groupe de travail des statistiques des transports (soixante-huitième session, 2017)

*Documentation:*

Rapport de la session annuelle du Groupe de travail. Documents sur l'évolution méthodologique et l'harmonisation des statistiques des transports, sur les activités du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (Eurostat, Forum international des transports et CEE), sur les recensements 2015 de la circulation sur les routes et sur les lignes ferroviaires E et sur la mise en œuvre du document d'orientation de la CEE sur la collecte et la diffusion des statistiques sur les transports.

*b) Publications et autres supports d'information*

15.3 Base de données en ligne sur les statistiques des transports terrestres

15.4 Publication des statistiques des transports de la CEE pour l'Europe et l'Amérique du Nord

15.5 Publication des statistiques de la CEE sur les accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord

15.6 Publication de cartes et de données concernant le recensement 2015 de la circulation sur les routes E

15.7 Publication de cartes et de données concernant le recensement 2015 de la circulation sur les lignes ferroviaires E

15.8 Publication des informations sur les principaux indicateurs concernant les transports dans la région de la CEE («Main Transport indicators in the UNECE region») (deux éditions)

15.9 Publication de la cinquième édition du Glossaire des statistiques des transports, avec la collaboration d'Eurostat et du Forum international des transports (ou amendements à la quatrième édition du Glossaire)

*c) Coopération technique*

15.10 Appui aux fins de la coopération technique et du renforcement des capacités, en vue d'aider les pays à collecter, organiser et automatiser les statistiques sur les transports, notamment par l'organisation d'ateliers de formation et en tirant parti des connaissances spécialisées des gouvernements des pays membres et des organisations internationales.

### III. Évaluation biennale

13. Conformément aux décisions prises à la soixante-quatrième session du Groupe de travail, en juin 2013 (ECE/TRANS/WP.6/165, par. 54), les activités du Groupe de travail sont mesurées, dans le cadre de l'évaluation biennale, au moyen d'une réalisation escomptée, de deux indicateurs de succès et des résultats correspondants. En février 2014, cette méthode a été approuvée par le Comité des transports intérieurs au titre de la planification fonctionnelle en vue de l'évaluation des résultats de l'exercice 2014-2015 (ECE/TRANS/2014/24).

14. Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner ces paramètres, ainsi que les résultats effectifs pour 2014-2015 (voir ci-après), en vue de les conserver ou d'en définir de nouveaux pour l'exercice 2016-2017.

<i>Évaluation biennale</i>			
<i>Examen des éléments de mesure des résultats pour 2014-2015 et établissement des objectifs pour 2016-2017</i>			
<i>Module</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Résultats effectifs</i>
13 Statistiques des transports	Accroissement du volume et de la portée des statistiques disponibles sur les transports	a) Nombre de produits statistiques fiables disponibles sur l'Internet	
		<i>Mesure des résultats:</i>	
		Objectif 2012–2013: base de données statistiques complète en ligne	Base de données statistiques complète en ligne
		Objectif 2014–2015: mise à jour de la base de données statistiques en ligne	Base de données statistiques complète en ligne
		Objectif 2016–2017: mise à jour de la base de données statistiques en ligne	
		b) Exploitation des données mesurée en fonction du nombre de téléchargements effectués depuis le site Web	
		<i>Mesure des résultats:</i>	
		Objectif 2012–2013: 85 000 téléchargements	84 000 téléchargements
		Objectif 2014–2015: 88 000 téléchargements	..... téléchargements <sup>1</sup>
		Objectif 2016–2017: 90 000 téléchargements	

<sup>1</sup> Pour des raisons techniques, le nombre de téléchargements effectués à partir du site Web pour la période 2014-2015 sera communiqué ultérieurement.